Image not found or type unknown

Licenciement pour faute grave, commissions percus ou non ?

Par **cedric45**, le **16/03/2009** à **13:40**

bonjour,
Je viens d'être licencié de la poste ou j'était conseiller financier.
Je perçois normalement des commissions lié a mon activité, celle ci sont versé en decalé d'un trimestre.
C'est a dire qu'en decembre 2008, j'ai toucher les commissions de juillet aout et septembre.
Je me demande si la poste me versera les commission de octobre, novembre et decembre, puisque je travallai encore jusqu'en fevrier 2009.

Voila
merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés